

#tauxderendement
#AssuranceVie

ASAC-FAPES annonce le rendement 2022 de ses contrats assurés par Allianz Vie

ASAC-FAPES annonce le rendement 2022 de son **fonds en euros cantonné Asac-Allianz**. Le cabinet de courtage de l'association d'épargnants **Asac**, obtient pour les contrats d'assurance vie **Epargne Retraite 1, Epargne Retraite 2, Epargne Retraite 2 Plus, Epargne Fidélité et Epargne Handicap** assurés par **Allianz Vie**, un taux de rendement **net de frais de gestion des contrats, hors prélèvements sociaux et fiscaux**, de :

**2 %* pour l'année 2022,
(1,80 % nets en 2021).**

Position et perspectives. « *En tant que défenseur des épargnants, nous continuons à protéger cette année leurs intérêts financiers. Compte tenu des taux obligataires actuels et du contexte inflationniste, nous avons souhaité envoyer un signal positif à nos adhérents en orientant à la hausse le fonds cantonné ASAC. Cela a notamment été possible grâce à une reprise d'une partie des réserves constituées les années précédentes.* » déclare **Thomas Delannoy, Directeur Général adjoint du courtier FAPES Diffusion.**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

* Taux de rendement pour 2022 sur le fonds en euros cantonné Asac géré et garanti par Allianz, net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux sous réserve de présence d'un capital sur ce fonds au 31/12/2022.

A propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est la marque sous laquelle communique le cabinet de courtage FAPES Diffusion qui diffuse auprès d'adhérents des contrats d'assurance vie et de prévoyance souscrits par les associations d'épargnants membres de la Fédération Fapes. FAPES Diffusion a été créée en 1999 par la Fédération **Fapes** pour ses associations membres (Asac, Audience, Appeir, Tégo). Le cabinet est partenaire d'assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances, Mutuaide, MGPS) et compte aujourd'hui plus de 100 000 adhérents.

La **Fédération Fapes** et ses associations sont engagées dans la création de solidarités financières familiales, et leur cabinet de courtage bénéficie d'une expertise reconnue depuis de nombreuses années. Ces entités sont animées par une vision commune éthique et solidaire, œuvrent en toute transparence et assurent un accompagnement à tous leurs adhérents-épargnants.

Le cabinet de courtage FAPES Diffusion se situe et reçoit sur rendez-vous au 31, rue des Colonnes du Trône à Paris dans le 12^{ème} arrondissement. Tél. 01 44 67 25 00 – Fax 01 43 42 54 46 - www.asac-fapes.fr.

Contact presse ASAC-FAPES :

Laura Teboulle Vassen - LTV COMMUNICATION

+ 33 7 86 71 71 36, laurateboulle@ltvcommunication.com

Thomas Delannoy

+33 1 44 67 25 03, thomas.delannoy@asac-fapes.fr

ASAC-FAPES est une marque de FAPES Diffusion, SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L521-2 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place Budapest - 75436 Paris Cedex 09.